



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1094

Attribution d'une subvention de fonctionnement à 13 associations pour un montant global de 166 500 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 1 JUIN 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1094 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A 13 ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 166 500 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques qui travaillent dans le domaine des arts visuels, du cinéma, de la lecture et de la poésie. Je vous propose de soutenir 13 associations, qui sont soutenues dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturelle, au titre de l'exercice 2015.

### **ARTS VISUELS**

Lors du 27 avril 2015, vous avez voté 40 000 € à la Salle de bains et 23 000 € à la Galerie Roger Tator.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter six associations du secteur des arts visuels qui ont également sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création. La diffusion de formes variées d'art contemporain représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce à la diversité des expositions offertes. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de sensibilisation pour amener le public lyonnais à la découverte de formes d'art inédites.

#### **ASSOCIATION BF 15**

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est une vitrine qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; elle met à disposition des artistes ses outils de production, de présentation et de diffusion d'œuvres.

Sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et d'aider les artistes pour mener à bien leur projet. Installée depuis 2007 au 11 quai de la Pêcherie, la galerie propose pour 2015 différentes expérimentations artistiques : 5 expositions, 3 « invitations d'un soir ». Une des expositions sera en résonance avec la biennale d'art contemporain et une invitation sera en écho à la biennale du design.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe des liens de fidélité avec de nombreuses classes de primaire et de collèges, des groupes d'étudiants, des associations culturelles.

L'année 2015 se caractérise par les 20 ans de la BF15, qui seront fêtés lors de la prochaine biennale d'art contemporain.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport. Pour information, une subvention de 60 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 57 000 €.**

### **ASSOCIATION NEON**

La galerie Néon, situé 41 rue Burdeau dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, propose depuis mars 2000, une programmation éclectique, favorisant la multiplicité des débats que génèrent des projets d'artistes pour la plupart émergents. L'Association utilise l'exposition comme outil de recherche et d'exploration. La direction favorise les premières expositions personnelles, les projets inédits et quelques expérimentations collectives. Les formats de production et d'exposition sont différents (de l'événement d'un soir à la résidence de quelques mois ou années) afin de favoriser et d'interroger la porosité du monde de l'art contemporain à d'autres domaines comme le design, le cinéma, la musique ou le monde de l'édition.

En 2015, Néon prévoit de produire et diffuser 5 expositions, 2 résidences et 1 publication. La programmation, dans la lignée des années précédentes, favorisera l'éclectisme des productions de l'art contemporain et l'émergence de jeunes artistes.

L'année 2015 est marquée par l'organisation d'une grande soirée au Musée d'Art Contemporain le vendredi 20 mars dernier, concrétisé par une grande performance, une série de projections, une exposition et un bal à l'occasion de la première diffusion en France du film *Architecture d'un atome* de Juliacks (artiste résidente de Néon et ancienne élève de l'ENSBAL).

Pour information, une subvention de 12 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 10 000 €.**

### **ASSOCIATION ST'ART UP**

L'Association *St'art /up* assure depuis dix ans une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert, dans un lieu « L'attrape-couleurs » ouvert début 2001 à l'initiative de la Ville de Lyon, dans le bâtiment de l'annexe de la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Il s'agit de constituer un pôle artistique contemporain dans un quartier excentré, sur la rive droite de la Saône.

Le projet de l'attrape couleurs est un projet global dans lequel la programmation n'est pas une finalité en soi mais un moyen de mettre en relation un public avec des œuvres et les interrogations sur l'art et la société qu'elles véhiculent aujourd'hui.

Les particularités du lieu, tant spatiales qu'historiques, son inscription dans le quartier de Saint Rambert, l'île Barbe, les amènent à tisser une réflexion sur l'identité du lieu et sa perception par les artistes qui interviennent. L'attrape couleurs est aussi un lieu de résidence pour des recherches artistiques pures ou des projets spécifiques liés aux expositions.

La direction artistique est aujourd'hui collective et à géométrie variable, conduite par des artistes.

En tout, l'Attrape couleurs présentera cette année 5 expositions et une installation extérieure de l'artiste en résidence.

De plus, l'attrape couleurs propose des ateliers de pratiques artistiques réguliers ou faisant suite à une visite d'exposition, à destination des publics scolaires ou adultes. Des conférences et soirées lectures sont également proposées durant l'année.

La convention d'application financière formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport. Pour information, une subvention de 12 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 10 000 €.**

### **ASSOCIATION LE BLEU DU CIEL**

La Galerie *Le Bleu du ciel* est née en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. Elle s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps.

Depuis mai 2013, *Le Bleu du Ciel* est installé rue des Fantasques.

Pour l'année 2015, cinq expositions seront programmées.

Le Bleu du Ciel souhaite mettre l'accent sur une programmation pointue et de qualité, l'objectif étant de rendre accessible et disponible la photographie contemporaine d'un niveau toujours plus élevé.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport. Pour information, une subvention de 43 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention de fonctionnement proposée : 40 000 €.**

### **LE REVERBERE**

Située rue Burdeau dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, l'Association « le Réverbère » concentre son activité sur la photographie contemporaine via sa galerie. Cette année, trois expositions sont présentées dans la galerie et plus d'une quarantaine d'expositions présentées hors les murs en France et à l'étranger. En partenariat avec le Bleu du ciel, le Réverbère édite deux publications par an d'un guide gratuit autour de la photo à Lyon : « Photographies Lyon &co ».

Par ailleurs, le Réverbère est la seule galerie lyonnaise à participer à l'édition de Paris Photo chaque année. La 19<sup>e</sup> édition de Paris Photo aura lieu au Grand Palais du 12 au 15 novembre 2015 et « le Réverbère » sera la seule galerie

lyonnaise à être encore présente cette année. C'est à ce titre qu'il est proposé d'allouer une subvention à l'Association « le Réverbère » (59 825 entrées en 5 jours au Grand Palais en 2014).

Pour information, une subvention de 5 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 4 000 €.**

### **LA SAUCE SINGULIERE/ La Biennale Hors les Normes (BHN)**

Créée en 2005, l'Association « la Sauce Singulière » organise la 6<sup>e</sup> édition de la Biennale Internationale d'Art Hors les Normes de Lyon (dite BHN), qui va se dérouler du 9 au 18 octobre 2015 à Lyon. Le thème sera « intime-extime, les interrupteurs intimes ».

La BHN donne à voir des œuvres et des artistes avec l'objectif de parler à un public qui n'ose pousser la porte de l'expression plastique contemporaine. Le mot d'ordre de cette manifestation est le partage. Cela se traduit par des expositions, projections, débats, spectacles, ateliers et surtout, la présence des artistes auprès de leurs œuvres, sur les lieux d'expositions, comme médiateurs de leurs œuvres auprès du public.

Pour ce faire, dix jours d'expositions proposent une interrogation sur les normes affectant l'art contemporain. La BHN est conçue pour présenter au public et défendre une frange de l'art contemporain placée sous le terme d' « art singulier », affirmation d'une expression naturelle de l'art encore appelée « art brut ».

Après quatre éditions remarquées dans un lieu atypique et central qu'était la piscine du Rhône, la BHN a dû déménager depuis la réhabilitation du lieu.

Forte de sa collaboration avec l'Université Lumière Lyon 2, comme en 2013, la BHN se tiendra dans les salons de l'Université Lumière Lyon 2 quai Claude Bernard, lequel constituera le lieu phare auquel s'ajouteront 30 lieux répartis dans la métropole lyonnaise (Médiathèques, MJC, la Manufacture, le Fort de Vaise, la MAPRA, la Asphodèles, le Comoedia, Hôpital Saint Luc / Saint Joseph...) pour n'en citer que quelques-uns à Lyon.

Deux prolongements à l'étranger sous formes d'échanges d'artistes et de partenariat se feront avec le Canada et la Chine.

La BHN se traduit aussi par un travail avec les populations en difficulté (notamment avec le foyer Notre-Dame des sans-abri) et des interventions dans les prisons de Bourg-en-Bresse et Corbas.

Des ateliers seront organisés comme autant d'occasion de convivialité, de mixité sociale et de démocratisation de l'acte de création. Les artistes quittent alors leur statut de témoins et deviennent acteurs auprès du public et des populations.

Pour information, une subvention de 7 000 € a été allouée pour l'édition de 2013.

**Subvention proposée : 7 000 €.**

## **ARTS NUMERIQUES**

### **AADN**

Fondée à la friche RVI à Lyon en 2004, l'AADN (Assemblée Numérique des Diversités Artistiques) œuvre pour le développement des arts et cultures numériques à Lyon et en Rhône-Alpes. Elle joue un rôle moteur dans l'activation du tissu professionnel et la structuration d'une filière numérique par essence transversale.

AADN soutient la création par l'accompagnement des artistes et la production d'arts numériques. AADN, par son programme de résidence « vidéophonie », dispositif d'accompagnement artistique ponctuel et de mise en lumière de l'émergence, déniche de jeunes talents et accueille des artistes en résidence, accompagne et produit des projets artistiques, programme et diffuse des œuvres.

AADN œuvre au développement des publics par son activité de médiation et d'ateliers de formation et d'initiation aux pratiques artistiques multimédia : 10 ateliers à destination du public en partenariat avec différents acteurs sociaux culturels (MJC, Centres culturels, bibliothèques) sont prévus en 2015.

AADN joue un rôle de conseil aux professionnels. AADN anime des rencontres (Mirage festival par exemple), dynamise des réseaux professionnels, ouvre des espaces de réflexion partagée et crée, par une entrée artistique, des zones de frottements avec les champs sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et économiques.

AADN interagit dans des réseaux hétéroclites (artistes, professionnels, chercheurs, amateurs et aussi public en grande difficulté) pour participer au développement de ces formes artistiques et pratiques culturelles en devenir.

Depuis 2014, elle dispose de locaux de création (le « Lablab »), situés dans l'extension du pôle Pixel et partagés avec deux autres structures au croisement des arts et de l'innovation technologique (BKYC, Theoriz Studio).

Le studio de création du LabLab accueille, sur choix de l'AADN, des artistes en résidence 120 jours par an.

Pour information, une subvention de 5 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 5 000 €.**

### **XLR PROJECT**

Créé en 1999, XLR project met en place des dispositifs et créations artistiques dont le médium central est la vidéo. XLR réalise des spectacles et des performances multimédias pluri et transdisciplinaires.

XLR Project travaille en effet avec des artistes qui évoluent dans tous les arts du spectacle en créant des visuels qu'il diffuse sur des scénographies conçues pour des concerts de musique, des spectacles de danse, des arts de la rue, des musées... XLR Project élabore aussi des œuvres multimédias (installations, parcours interactifs, net Art), des performances audio-visuelles, des vidéos artistiques, des mappings sur monuments...

Dans son nouveau projet intitulé « 99angles.map : exploration et cartographie sensible de l'espace urbain », XLR a choisi sur l'agglomération des espaces oubliés de l'histoire urbaine et des transformations en cours de la ville pour sublimer ces espaces public et montrer à voir ses angles morts. XLR veut mettre en place dans ces lieux des interventions artistiques ponctuelles, organisées comme des performances. Chaque performance fait l'objet d'une captation visuelle et sonore qui sera présentée sur un site internet spécialement créé pour le projet, reprenant la forme d'une cartographie numérique et poétique : <http://www.99angles.net>. Avec ce projet, l'objectif est de dresser la carte vivante de ces lieux qui sont à l'ombre des projets urbains, dans les angles morts. Il s'agit de rendre compte de l'évolution de la ville en mobilisant des regards sensibles et artistiques sur les mouvements qui la traversent. Les publics pourront ainsi faire l'exploration d'une carte imaginaire, mouvante, comme un jeu de piste, plus sensible que géographique.

Ce projet est une proposition artistique multimédia et hybride liant les écritures numériques à des modes d'intervention dans l'espace public. C'est une œuvre évolutive (en temps et en espaces).

Pour information, une subvention de 2 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 4 000 €.**

### **Adrien M Claire B (AMCB)**

Fondée en 2004 par Adrien Mondot, informaticien et jongleur, avec l'idée de mêler étroitement recherche en informatique et art du mouvement, la Compagnie Adrien M a été rapidement identifiée.

En 2011, avec Claire Bardainne, plasticienne, designer graphique et scénographe, ils fondent la compagnie Adrien M / Claire B.

La Compagnie Adrien M / Claire B travaille dans le champ des arts numériques et des arts vivants ; elle est implantée à Lyon depuis mai 2011 où elle occupe un atelier de recherche et de création. Elle crée des formes allant du spectacle aux expositions associant le réel et le virtuel, avec comme spécificité le développement sur-mesure de ses propres outils informatiques. Elle met l'humain et le corps au centre des enjeux technologiques et artistiques, utilisant les outils d'aujourd'hui au service d'une poésie atemporelle.

L'Année 2015 est marquée par la nouvelle présentation du spectacle de danse PIXEL avec la Compagnie Käfig, à la Maison de la Danse en janvier, dans son développement en version longue.

AMCB a participé aussi à la 2<sup>e</sup> édition du festival RVBn de Bron du 24 au 29 mars.

Enfin, 2015 voit la présentation de leur nouvelle création « AIR », spectacle d'art numérique et acrobatie (prévue pour automne 2015 au théâtre de l'Archipel de Perpignan).

Pour information, une subvention de 5 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 7 500 €.**

## **AUTOUR DE LA LITTERATURE/ECRITURE**

Lors de la séance du Conseil municipal du 16 mars 2015, vous avez voté l'attribution d'une subvention de 40 000 € à l'Association Espace Pandora, pour l'organisation de l'édition 2014 du Printemps des poètes.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter quatre associations du secteur lecture qui ont également sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités et dont le projet répond à la politique culturelle mise en place par la Ville. Leurs activités permettent en effet aux Lyonnais de découvrir le monde du livre et de participer à des échanges autour de la lecture.

### **ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE LYON**

Fondée en 1700, reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 1867, cette société savante est logée par la Ville au Palais Saint Jean depuis sa création. Ses membres se réunissent en séances publiques et privées pour des communications scientifiques sur différents sujets. L'académie publie annuellement les compte rendus de ces séances sous forme d'un mémoire. L'académie possède également une bibliothèque de 20 000 volumes et 4 000 manuscrits, pour la plupart accessibles.

Une vingtaine de conférences et communications en séances publiques sont prévues en 2015.

Pour mémoire, une subvention de 4 000 € a été votée en 2014.

**Subvention proposée : 4 000 €.**

### **SOCIETE D'HISTOIRE DE LYON**

Depuis sa création en 1807, *la Société d'Histoire de Lyon*, anciennement dénommée jusqu'en janvier 2013 « la Société Historique Archéologique et littéraire de Lyon », réunit des chercheurs désireux d'approfondir la connaissance de l'histoire de Lyon et de diffuser le résultat de leurs travaux. Parmi ses membres se trouvent de nombreux universitaires, des conservateurs du patrimoine, des spécialistes des techniques des métiers lyonnais, des autodidactes passionnés et éclairés. Aujourd'hui, plusieurs membres de la Société sont sollicités régulièrement par d'autres associations pour des conférences ou des articles.

L'Association organise tous les troisièmes lundis du mois aux Archives Municipales de Lyon une conférence sur l'histoire de Lyon. Chaque année, elle en publie les textes et diffuse l'ouvrage à une quarantaine de sociétés savantes. Ces ouvrages contribuent à faire connaître la Ville de Lyon en France et à l'étranger par le biais d'échanges avec ses sociétés correspondantes.

Le rôle de la société est surtout de favoriser des rencontres de chercheurs sur l'histoire de Lyon, de les aider dans leurs recherches et de leur offrir des moyens de diffusion de leurs résultats.

Pour 2015, sont prévus neuf conférences publiques aux Archives municipales, un volume de mémoires de François Régis Cottin est paru en février.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € a été votée en 2014.

**Subvention proposée : 2 000 €.**

### **LES JOURNEES DE LYON DES AUTEURS DE THEATRE**

L'Association "les Journées de Lyon des auteurs de théâtre" a pour vocation de repérer, faire connaître et promouvoir les textes d'écriture théâtrale contemporaine, d'auteurs vivants. Depuis 1989, elle organise chaque année le plus important concours d'écriture théâtrale, de textes dramatiques francophones inédits (près de 600 manuscrits reçus par an).

Fin novembre, chaque année, elle met en place une semaine de manifestation « les journées de Lyon des auteurs de Théâtre » qui se déroule à la Médiathèque de Vaise et dans d'autres théâtres partenaires (TNG, les Ateliers, Centre Théo Argence). A l'occasion de cette manifestation, 12 textes inédits sont mis en espace par des metteurs en scène et comédiens professionnels. Non seulement les 6 lauréats reçoivent un prix de 500 euros, mais trois des œuvres sélectionnées sont éditées dans une collection de qualité.

Depuis 2012, "les Journées de Lyon des auteurs de théâtre" s'ouvrent aux textes traduits et décernent un prix Jean-Jacques Lerrant qui récompense l'une de ces œuvres lauréates pour son originalité et la qualité de la langue.

En collaboration avec la BML et le TNG, un salon du livre de théâtre (adulte et jeunesse) sera organisé.

En 2014, la manifestation s'est déroulée du 26 au 29 novembre 2014. Depuis 2014, un salon du livre de théâtre (adulte et jeunesse) se tient également. Au TNG l'année dernière, il se tiendra désormais à la médiathèque de Vaise. Un protocole sur 3 ans d'accord avec la médiathèque est passé au Conseil municipal d'avril.

La 26<sup>e</sup> édition aura lieu fin novembre 2015 (dates non arrêtées à ce jour).

Pour information, une subvention de 18 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 12 000 €.**

## ASSOCIATION ESPACE HILLEL

L'Espace Hillel, Centre Culturel et Social Juif de Lyon (CCJL) est une association créée en 2008, basée boulevard Vivier Merle, dans un bâtiment comprenant une salle de spectacle, une salle polyvalente et des salles de cours et de restauration. Elle a pour but la promotion et l'organisation d'activités culturelles, éducatives, sociales, artistiques et de loisirs.

L'Espace Hillel organise cette année la 4<sup>e</sup> édition du festival des Cultures juives qui aura lieu du 3 au 26 juin 2015 avec pour thème "Ensemble : vivre". C'est l'occasion de mettre en évidence les différentes facettes des cultures juives à travers concerts, films, lectures, conférences, débats, expositions... qui auront lieu à l'Espace Hillel, mais aussi à la Bibliothèque de la Part-Dieu, au Toboggan (Decines) et dans d'autres lieux.

Le festival lyonnais complètera l'ensemble des activités de la saison culturelle déjà proposées par l'Espace Hillel : festival d'humour, festival international des musiques juives, festival du cinéma israélien, journées du livre. Il fournit un terme à la saison en proposant des actions culturelles de qualité.

Pour information, une subvention de 5 000 € a été allouée en 2014.

**Subvention proposée : 4 000 €.**

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 166 500 €, répartie conformément au tableau ci-après :

Nom de l'association	Montant de la subvention en €
<b>La BF15</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	57 000
<b>NEON</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	10 000
<b>Start-Up //l'Attrape Couleurs</b> (Lyon 9 <sup>e</sup> )	10 000
<b>AADN</b> (Lyon 3 <sup>e</sup> )	5 000
<b>XLR Project</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000
<b>Adrien M/Claire B (AMCB)</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	7 500
<b>Le Bleu du ciel</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	40 000
<b>Galerie le Réverbère</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000
<b>La Sauce Singulière</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	7 000
<b>L'Académie des Sciences Belles lettres et Arts</b> (Lyon 5 <sup>e</sup> )	4 000
<b>Société Historique Archéologique et Littéraire de Lyon</b> (Lyon 2 <sup>e</sup> )	2 000
<b>Les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre</b> (Lyon 9 <sup>e</sup> )	12 000
<b>Association Espace Hillel</b> (Lyon 3 <sup>e</sup> )	4 000
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>166 500</b>

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 166 500 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

Nom de l'association	Montant de la subvention en €
La BF15 (Lyon 1 <sup>er</sup> )	57 000
NEON (Lyon 1 <sup>er</sup> )	10 000
Start-Up //Attrape Couleurs ( Lyon 9 <sup>e</sup> )	10 000
AADN (Lyon 3 <sup>e</sup> )	5 000
XLR Project (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000
Adrien M/Claire B (AMCB) (Lyon 1 <sup>er</sup> )	7 500
Le Bleu du ciel (Lyon 1 <sup>er</sup> )	40 000
Galerie le Réverbère (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000
La Sauce Singulière (Lyon 7 <sup>e</sup> )	7 000
L'Académie des Sciences Belles lettres et Arts (Lyon 5 <sup>e</sup> )	4 000
Société Historique Archéologique et Littéraire de Lyon (Lyon 2 <sup>e</sup> )	2 000
Les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre (Lyon 9 <sup>e</sup> )	12 000
Association Espace Hillel (Lyon 3 <sup>e</sup> )	4 000
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>166 500</b>

2. Les conventions cadre susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations « BF 15 », « St'art / up », « Le Bleu du Ciel » sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 166 500 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30,

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN